



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Cote-d-Ivoire-Protection>

Côte d'Ivoire : Protection humanitaire ? - À voir !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2011 - N° 1120 - mai 2011 -

Date de mise en ligne : vendredi 29 juillet 2011

Date de parution : mai 2011

Description :

Gilles Petit voit trop d'intérêts pour les entreprises françaises qui exploitent les richesses de ce pays pour croire que l'intervention décidée par N.Sarkozy soit à but purement humanitaire !

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

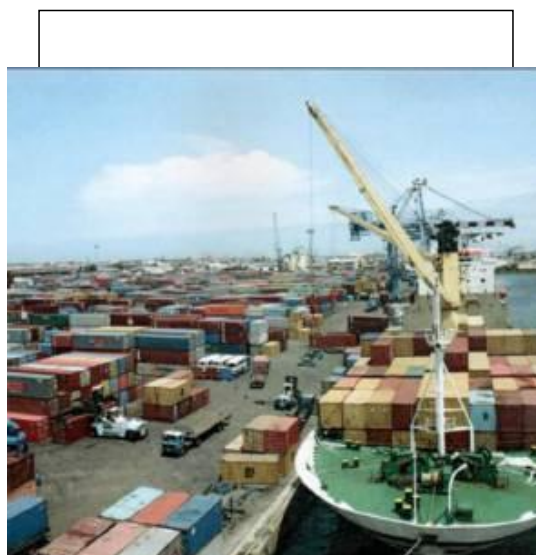
Nicolas Sarkozy a lancé la France dans une troisième guerre, après l'Afghanistan et la Libye. Pour sauver les résidents ou des intérêts bien précis ?

Après la Libye et la protection de Bengazi, Nicolas Sarkozy a donc volé au secours des 13.000 Français installés en Côte d'Ivoire. Non sans s'être couvert en obtenant, le 30 mars, la résolution 1975 du Conseil de Sécurité de l'ONU en compagnie... du Nigeria. Fort bien : la gentille démocratie occidentale est venue protéger ses gentils ressortissants terrorisés par la guerre civile. D'autant que le vilain Laurent Gbagbo (un ancien copain, pourtant) se terrait dans son palais, refusant le pouvoir au gentil Alassane Ouattara, légalement élu. Qui donc pouvait critiquer un comportement aussi chevaleresque ? Qui donc pouvait nier l'impérative nécessité de rapatrier des familles affolées ?

En dehors de ce troisième front français (après l'Afghanistan et la Libye), susceptible de recolorer une popularité interne misérable, Nicolas Sarkozy pouvait encore mieux rouler les épaules comme patron du G20.

Bref, que du positif, de l'approbation générale, des salves d'applaudissements.

Hum, hum ! Grattons un peu.



Le port d'Abidjan... ou le port Bolloré ?

Bolloré, le vrai président

600 sociétés françaises sont installées en Côte d'Ivoire. C'est-à-dire l'immense majorité des PME du pays. Cela va de la restauration aux services, en passant par la petite distribution, l'import-export ou l'ameublement.

Ajoutons les propriétaires d'exploitations de cacao, de café, d'ananas, d'hévéas ou de cocotiers.

Les "gros", maintenant. Un clone du Fouquet's ! On comprend l'empressement de Sarkozy, fort éloigné, là, de ses rodomontades généreuses : le CAC 40 au complet gère plus de la moitié du pays.

Commençons par Vincent Bolloré (milliardaire absent du CAC 40). Tiens, ne s'agit-il pas du brave yachtman qui avait invité le nouveau président en mai 2007, puis lui avait prêté son Falcon 900 pour un Noël égyptien 2007 plus rapide ?

Archi présent en Côte d'Ivoire mais aussi dans 36 pays d'Afrique, Bolloré n'a jamais hésité à se coller avec des dictateurs tels Paul Biya au Cameroun ou Blaise Compaoré au Burkina Faso ; ou carrément avec des criminels comme Charles Taylor au Liberia et Sassou Nguesso au Congo Brazzaville.

En Côte d'Ivoire, il est incontournable. D'abord avec sa télé Direct 8, l'institut de sondage CSA [1] et la publicité du groupe Havas (indispensable manne pour les medias locaux), il contrôle toute l'info. À travers ses sociétés SAGA et SDV, il "possède" le port d'Abidjan, les transports maritimes et l'unique voie ferrée ivoirienne Abidjan-Ouagadougou (seul transport terrestre commercial du pays et du Burkina Faso). Très pratique lorsque sa société DAFCI gère le café et le cacao [2]. Ajoutez-y le tabac (avec la SITAB) et le caoutchouc (avec la SOGB). La devise de Bolloré a toujours été : « contrôler tout, du champ à la cuisine du client ». On est loin de l'empire familial du XIXe siècle basé sur le papier à cigarettes OCB.

Les 60 mètres du yacht de Bolloré s'expliquent facilement : je lance une OPA à la limite de l'agressivité légale, l'action monte et je la revends vite fait. Sans oublier bien sûr toutes les astuces permises par la Côte d'Ivoire et les pays africains : un recours massif aux paradis fiscaux [3], aux contrats léonins, aux prix ridicules imposés, à la facile opacité sur les quantités réellement produites, aux règlements effectifs et aux manquements fiscaux commodes.

Le Fouquet's au soleil

Tous avantages qui n'ont pas échappé aux autres investisseurs français.

Bouygues, par exemple, à la base de la construction de la nouvelle capitale Yamassoukro. Ce qu'on appelle des grands travaux. Et pas les premiers depuis 60 ans de présence. Bouygues possède également 51% de l'eau et de l'électricité (où leur distribution existe) à travers SAUR et ETDE. Et grâce à Bouygues Offshore, il a la main sur le pétrole et le gaz dans le golfe de Guinée.

La liste des goinfres français de ce panier miracle est longue : Saupiquet qui a raflé le monopole de la pêche au thon ; Jean Lefebvre, costaud du bâtiment et des mines ; France Telecom et Orange (à travers SIM) qui écoutent tous les mobiles et les fixes ; Total, qui dispose de 160 stations-service et raffine le raffinage ; la SPIE et son ingénierie en construction, la SADE maîtresse de l'hydraulique, ACCOR et ses hôtels, les aéroports de Bordeaux et Marseille qui possèdent la concession de l'aéroport d'Abidjan (aux mains des forces françaises, quel hasard !) ; EDF laquelle, avec 33% du capital, gère la centrale essentielle d'Azito.

La touche finale : la bande des 4 moteurs, soit la BNP, la Société Générale, le Crédit Lyonnais et le Crédit Agricole, qui dominent tout le secteur bancaire ivoirien.

On vous passe le détail des autres investisseurs, un annuaire de La Grande Relève n'y suffirait pas : LVMH, Pinault, Seillère (bureau Veritas), Saadé, Zaleski (Eramet), Lafarge, Technip, Vinci, Veolia, Natixis, Alcatel, Michelin, Alstom, Air France... et les marchands d'armes.

Changer d'homme de paille

Si on résume, les 4 hélicoptères français qui ont exfiltré l'ambassadeur japonais et répondu à l'ambassade israélienne (tout en bastonnant quelques artilleries lourdes défendant le palais présidentiel...), ont-ils vraiment réagi à une exigence humanitaire ? Rappelons que les intérêts français en Côte d'Ivoire représentent le tiers du PIB, 50% des recettes fiscales et 25% des investissements (372 millions d'euros) et généraient 360.000 emplois en 2008.

On veut bien qu'une ancienne puissance coloniale s'interdise toute ingérence un demi-siècle plus tard, mais on se gratte le menton sur cette hypocrisie. De fait, la puissance coloniale est toujours présente. Le CAC 40 et son séide Sarkozy se sont simplement aperçus qu'il valait mieux changer d'homme de paille.

D'autant qu'Alissane Ouattara est marié avec une Française...

[1] L'ironie de l'histoire, c'est que le CSA avait pronostiqué la victoire de Gbagbo aux présidentielles ! C'est pourquoi celui-ci, après 6 reports des élections, avait enfin osé les organiser. Un plantage majeur. En somme, Bolloré est indirectement responsable de la chute de son ex-homme de paille.

[2] La Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur mondial de cacao. Alassane Ouattara a tout bloqué depuis le 30 mars et 400000 tonnes sont restées à quai.

[3] Voir GR 1118 de mars 2011.